

RAPPORT DE LA C.S.R. 2022/2023

Malgré un « couac » de début de saison dans l'élaboration des championnats régionaux, ces derniers se sont déroulés normalement. La sportive est toujours confrontée à une grande difficulté pour proposer des poules qui tiennent compte de la géographie de l'ensemble des équipes engagées. La 2^{ème} grande difficulté étant de contenter l'ensemble des équipes en toute impartialité et non aux intérêts de chacun ce qui est très loin d'être évident.

Au final, il faut reconnaître que tout le monde a joué le jeu pour faire en sorte de privilégier l'esprit sportif, il faut le souligner et s'en féliciter...

Le championnat pré-national a été de longue haleine car les accessions en N3F/N3M se sont concrétisées lors de la dernière journée : Bravo aux clubs de Cesson St Briec pour les filles et à St Malo pour les gars.

Le championnat régional a vu l'accession en Pnf du club de Cesson St Briec, l'accession Pnm étant actuellement tributaire de la décision de commission d'appel.

Les championnats jeunes sont restés sur le même format avec un nombre d'équipes qui est resté constant et la géographie au maximum respectée.

La récente création de la poule « Performance » est maintenant rentrée dans les mœurs en donnant l'occasion aux meilleures équipes « Honneur » de se confronter. Ces 2 championnats sont quelques peu « protégés » par la géographie ce qui n'est pas toujours le cas de la poule « Excellence » qui est plus axée sur le niveau.

A la lecture du palmarès des finales, il faut se féliciter de la variété des clubs qui ont participé à ces compétitions ainsi que de l'ambiance tant sur les terrains que dans les tribunes. Cette riche variété prouve le travail effectué par l'ensemble des clubs auprès des jeunes.

A noter également, que même si ces compétitions ne sont plus regroupées comme par le passé, il n'en demeure pas moins que tous les clubs répondent présents quelque soit le lieu.

Force est de constater que les dossiers gérés par la commission sportive présentés par des clubs mécontents ont été en baisse par rapport aux années précédentes ce qui est plutôt positif. Quant aux amendes tant que l'ensemble des clubs ne les considère pas péjorativement comme une « pompe à fric » mais la pure application du règlement cela limitera encore plus les échanges de courriers parfois inutiles, mais qui seront bien sûr étudiés.

Pour rester dans le même esprit, je rappelle que seuls les courriers(els) émanant des présidents et/ou secrétaires feront l'objet de toute l'attention de la commission sportive les autres considérés comme « non officiels » feront retour à leur destinataire.

En début d'année, la commission sportive a lancé une étude, auprès des départements, sur l'élaboration des championnats régionaux qui quasi unanimement ont opté pour une période d'essai 2 ans :

- Composition de 2 poules dites « du serpent » qui tiendra compte du classement du tableau d'accession ce qui évitera comme les années précédentes les palabres sur la composition des poules.
- Envisager de diminuer les 2 poules à 11 ou 10 équipes ce qui fera moins de journées de championnat et favorisera la protection des week-end de coupes.
- Rentrée d'une note de temps de trajet pour jouer le dimanche ou le samedi 20 heures.
- Lancement des inscriptions des équipes « Excellence » en même temps que les championnats seniors.

Enfin, je vais me faire l'écho des élus pour remercier Sandrine qui est la pierre angulaire de la commission sportive, en avant-garde pour toutes remarques, réflexions, demande de renseignements, etc, etc.... mais qui sait faire la part des choses en présentant les dossiers aux membres pour statuer en dernier ressort.